segages an asient payer, et à moine que este est voulte sespendre sou abunsement, n'en article comminé sus la senten par derit au nuran pa L'ABRILLE, bui fact man l'expiration de sementre courant.

Tes avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, ison d'une piastre per carré de chaffie langue pour la sière insertion, et 80 cents pels, les miserionsessables stra. Le carré est de DIX LEINES, ou moins. Les avis dont le nu nire d'insertions se sers pas limité, ment publiée jusqu'à ce qu'en les arrête, aux frais de ceux On prend des ahonnemens à l'année, p ur publicr le avis, à des prix reisonéables.

Aucus ahousepsent pour le campagne ne sera reçu à moins qu'ou a'insique quelqu'un en ville chárgé de payer régulièrement.

Les lettres adressées à l'Editeur sloivent tre affranchics; dans le cas contraire, elles res LIGNE DE PAQUEBOTS: Dans la vue de faciliter les communications entre estre ville et New-York, una mavelle ligne de paquebots aposée des navires suivans, vient d'ét LES DEPARTS SERONT COMME SUIT : NAVIRE LOUISVITAE. CAPITAINE PRICE. wedle-Orlines. zu Novembre, 13 Ocobre, 5. Février, 28 Décembre 10 Avril 20 Novembre, NAVIRE NASHVILLE, CAPITAINE RATHBONE.
 Ia Navvelle-Orleans.
 De New-York.

 5 Décembre,
 28 Octobre,

 20 Février,
 13 Janvier,

 5 Mai.
 28 Mars,

 20 Juillet,
 13 Janvier,
 NAVIRE NATCHEZ, - CAPITAINE REED. Normelle-Oricana. it,.......... 29 Juin. NAVIRE CRÈOLE, CAPITAINE PAGE. Nouvelle-Orlians. De New-York.
5 Janvier, 28 Novembre 5 Juin,...... 28 Avril, NAVIRE HUNTSVILLE, CAPITAINE STODDART. ronvelle-Orléans. classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Lours chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvision-nemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sers négligé pour la commodité et l'agrément des passagers. Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pur satisfaire. Ils seront toujours reproqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponetualité sera observée dans les jours de a plus grande ponetualité sera conserve de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

**Company de passagers de passa POUR NEW YORK—(paquehot du 5 mai-) Ligne entre la Louisione et New-York.)
Le navire HUNTSVILLE, capitaine Allan artim comme ci-dessus. Pour fret ou passage resser à bord, ou à
FOSTER 4 HUTTON,
Canal. No rue du Canal, No. 77

POUR BALTIMORE. Le brick fin voilier, HOPE, double et chevil-le en enivre, capit. Galt, ayant une partie de son lé en cuivre, capit. Galt, ayant une partie de con-chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARRISON, BROWN & CO, rue Royale, No. 117. POUR LIVERPOOL. Le navire neuf ST. PAUL, partire dans queliurs jours, et peut prendre quelques passagers l'adresser au capitaine Woodberry, à bord, ou à LINCOLN & GREEN. A LOUER POSSESSION en sera donnée immédiatement le vaste magasin à 3 étages No. 26, rue Gravier. W. H. MORGAN,

rue du Camp, No. 37. POUR LIVERPOOL. Le navire de première classe FLORENCE, loublé et chevillé en cuivre, capit Smith, a becom de 300 ballos du ceton pour complèter chargement. Pour f ét ou passage, s'adresser à A FRETER: Le brick de première classe, PANAMA, dou-le et chevillé en cuivre, capitaine Knox, de 250 onneaux. S'adresser à

J. OGDEN & CO. A U magasin de CHARLES MONROSE, me de Chartres, No. 35.—Reçu et à vendre, un grund associment de Can-zous brodés, en bobinet; Cols rabat tante, brodés ; Fi hue; Robes de batiste imprimé, d

pier cente, &c. 26 aveil

DE CUS par les derniers arrivages d'Angleter e et à

ven ire par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée.

Fored repusser, fil de fer et de cuivre; Pots d'étain, porte houtcilles, corches en cuivre et en femille: Boites en ferblunc vernissées pour papiers, avec des acrures patentées; Granques à enfé (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideanx, ratières et sourrissières en fil de fet; Serrures de ricenx, raizers et sourrissieres en ni de let; servires patentés, pour burcaux, tiroirs, coffies, buffets, et malles; Colliers et chilnes pour chiens, poires à poudr en cuivre; Eperons plaqués et en cuivre à la Survarrow; Filières à coussinet assorties, puntures courbées à plaques! Razoirs et couteaux de poche trà-fins; Couteaux de tables et conet outeaux de poche tre-fins; Couteaux de tautes con-teaux et fourchettes de toutes qualités; Egoffics de Spear-et C. S., Fers à repasser pour oufants; Cout-aux et es-talles de houcher, ossortis, Loquets de toutes qualités; Te-noux augluis, ficon française, de toutes grandeurs; Mou-lina à café de Park, extra-fins, Moulins à café, caurés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Limes pour forgarons, égoines, passepartout, scies de moulin &c.; Compas de promution et compas à ressorts, rappes à chevaux; Rappes fines, pour ébénistes, bouilloires et poissonres: Monlina à mais de Park et de Corn de Nos. I à 10; Tilles, haches et cassetètes pour tonneliers et charpentiers; Pitons de lita, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre nescuapentices de naviga; Amediak et imitons en cuivre à sis; guimbardes en cuivre et en fer, vis à bois, assorties; Bigornes de foundiers, rivers de touneliers; Cadenas en enivre et en fer de toutes grandeurs et qualités; Truelles à maçons de Brades, ciscaux et gonges d'élénistes et charpentiers; Morifurs en for et en cuivre avec pilons; Soupiè-res, planics, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 ponces; Roulettes à chassés; lóquets, polis et vernissés; Grifs très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucelles No. 1 à 4; Poèles à frire de toutes qu'dités, couplets pour coffres &c.; Poignées en cristal, plaquées ; Anneaux de tentes en fer et en cuivre ; evec un assortiment général de Fournide navires et de clincallleric. Aussi de Philadelphi New-York. Un assortiment de peinture blanche et de

coulours diverses poil à enduire en baris et en boucauds, colle-forte américaine braie, goudron et résine.

16 av F. PASCAL.

VINS—100 puniers vin de Champagne, 100 causes de vin de Raurousen vin de Bourgogne monseaux; 10 pipes de S ans de vin de Marlère de choax; 150 tonneaux de vin de Marseille; 20 harils de vin imitation de Madère; 100 caisses de vin de Borde ux; le tout ayant droit au drawback, à vendre par 4avrii A. QUERTIER & BOUTIN.

A VENDRE A BON MARCHE N assertiment de liqueur superfine et fine, Absynthe verte settere; Kirshwasser de; Bière blanche; Vinaigre blanc; Houbles.

S'adressor à DELAMOURTIERE. rue Borule, No. 254

MECHLES A BON MARCHE. E soundant offer de vendre le restant se son fonds de machies à des prix fort has. Il consistent ce huffets, socretairés, bushous, commodes, sofas, tables, bois de lita, serveirs, chalatte de tost genre.—Les personnes qui dérieraisest achatest trouvers et de leur intérêt de venir à bon éta.

mi, pouvant compter sur des articles excellents et à GEO. WITNEY, Rue de la Douene, No. 21. THEOD. NICOLET & Co.

Plans coux qui ent des réclamations à faire la secure le secure de Dume Céleste Debard, décé-A contro la monnesion de Dame Céleste Dobard, décédes voirs de fine Joseph Veillen file, sont invités à les pré-

BANQUE DU COMMENCE SE LA N-ORLEANS.

ONFORME MENTA en estade la législature de l'état de la legislature de les Louisièmes, improuvé le les aprilécourant, les la Nouvelles Catémens, approuvé le les aprilécourant, les l'état de la sour de cit de la cour de cit de l'estamens.—Jeudi, 23 mai 1633, à midi, j'exposeral en vente jéudi, 6 jèm proctain, à midi, me de feue Marie-Joseph Macarty f. c. l. la propriété circle millons de piesstres, àbreut maures rue Royale, Nés-I, Jeudi, 9 mai, et routerentieureure position l'espace de 30 jours, dependit heures du matin jasquité 9 heures de l'apprendit, suveir jasqu'au samieti, suveir jasqu'au samieti se trouve souscrite, les livres acront alors fermés.

L. DAUNOY, marshal.

C. Chase contre d. McDaulaid et le geotette Mope et les puriques de la rue Ste. Anne, sur 120 pieds de profondeur (mesulivres acront alors fermés.

24

De New- York.

De New-York.

De New-York

proque la totalité du fande capital se trouve souscrite, les livres sonnt alors fevinés.

La charte porte "que durant le premier terme de 30 l'hon. G. Préval, jage consciller de la cour de cité, jours, pendant lequel le livre de souscrire de memeurers ouvest, ainsi qu'il est pourvu par la têre étélés personne ne sere admis à souscrire qui ne soit pas citéyen des E. Unis et résidant dans cet état, desquels faits les commitmaires seront les seule jours, a qui les souscrire qui les souscrires souscriptions serent faites en personne ou cer serve d'un pouvoir notarié souscrit par plus de trois personne ou cen vertu d'un verte d'un verte d'un verte d'un verte de la cour de cité, jexposeraien vente, mardi, é juin, à midi, au café de Hewlett, la goéleite Hope, ses àgrès et appareux et mobiliers, sains dans la demande ci-dessus.

A mai L. DAVNOY, marshal.

P. Armend centre diffé. Mone. Les commissaires soussignes donnent austi avis que

tone les pouvoirs autorisant une souscription à la banque de Commerce de la Nouvelle-Grifana devrant certifier que la pessonne ou les personnes signant les dits pessons personnes est sus de la pesson sera requis par le notaire ou le magistrat agissant comme notaire ex-officier dans le cas où il le jugera convenable.

WM. HEWES,
R. O. PRITCHARD,
Commissions nommés pa C. GENOIS. WM. M. BEAL, JOSEPH SAUL,

JOSHUA BALDWIN, Commissaires nommés.
JOSEPH LALANDE, par le Conseil de ville. AVIS.—Attendu que Baptiste St. Amand et Petrice Arrago, de la paroisse St. Charles, se sont adressés à moi, poer faire annuler un cautionnement de douze mille

piastres par sux souscrit le 32s. jour de juin 1833, comme caution et conjoistement avec Anacharsis Luminais, prin-cipal, et shériff des paroisses St. Charles et St. Jean-Bap-

Donné sons ma signature et le sceau de l'Etat

[L. S.] dans la ville de la Nouvell-Orléans, le 18e, jour d'avril 1833 et la 57e, année de l'indépendance américaine.

(signé) A. B. ROMAN,
Par la gouverneur, GEO. EUSTIS, Par le gouv 15 avril—30

A VIS.—I ous œux qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu François Lafrance, sont invités à les présenter sous dix jours au bureau du juge de paroisse de cette puroisse, et ceux qui doivent à la dite sucssion sont également invités à payer sous le même délai. Paroisse Plaquemines, le 25 avril. 6 av—10 G. LEONARD, juge.

LYCEE DE NEW-YORK. Sous la direction de M. CHARLES COUDERT,

élèves s'exerceront constamment à les parler et les écri-Les langues grecque et latine seront enseignées par des professeurs compétents aux élèves qui désireront cette ins-

Ces élèves y trouveront une grande facilité pour l'acquisition des langues modernes, en les comparant avec les anciennes si riches en littérature et si intimement liées avec les

Le cours d'étude à saivre dans le Lycée sera plus ou Le cours d'etude à surve dans le Lycee sera pius ou moins étendu selon le temps que l'élève aura l'intention d'y donner et les moyens dont il fera preuve. Le principal ne prétend n'i n'espère que chaque élève sortira de l'institution avec une éducation parfaite et accomplie; mais il, se flatte dans tous les cas de cultiver et d'améliorer leur intelligence et de poser une base sûre et solide à l'acquisition des conneissaures plus étendres il n'élorgrapers il reines

des connaissances plus étendues, il n'épargnera ni peines ni dépenses pour atteindre ce but. Les principes de grammaire, de logique, de philosophie int-llectuelle et morale, d'histoire, de mathématiques, d'asintellectuelle et morale, de mannemauques, d'artenomie, de botanique, de géologie, minéralogie, chimie, feconomie politique, tenue de livres et opérations commerciales en général formeront une partie du cours élémentaire, mais ceux qui désireront approfondir une branche particulière auront toute facilité de le faire; en dernier lieu l'artention des élèves aera dirigée plus varticulièrement vers la littérature des nations dont ils étudieront la langue, et le littérature des nations dont ils étudieront la langue, et le magazin louie et acceptagnement intéressées à apparaître par le présent, lostes paraments intéressées à apparaître.

Pour le cours ei-dessus le prix sera par an, payable par rimestre et d'avance Gree ou latin soul 7 50 Usage du lit Papier, plumes de La danse chacun (non payable d'avance) 12

Equitation, du 1er. mai au 1er. octobre. do. Les personnes qui désireront y inclure toutes les ai tes dépenses et avoir droit, pour une somme déterminé teutes les branches d'éducation enseignées dans l'établis ement, l'usage des livres et instruments necessaires, y inclus le racommodage des souliers et les brosses, peignes sc. feront un arrangement particulier. Pour plus amples renseignemens s'adresser ici à M

Jacques Toutant, près la presse à coton d'en bas.

ON MARCHE.—5 caisses de bottes de peau de veau, de première qualité; 5 do. de souliers et brodequins; 10 do- de gros brodequins, en vente à 25 pour

cent, plus bas que le prix courant, chez
AYER, rue de la Levée, No. 46,
15 av près des magasins bleue AU BAZAR DE PARFUMS,

RUE ROYALE, WO. 239.

A saison actuelle étant la plus propice pour l'emploi de certains Cosmétiques de toilette que l'on trouve dans le magusin ci-dessus, le sodssigné se permet quelques beervations sur l'usage à faire des articles suivans : A l'approche des chaleurs la chevalure des dames, fati guée par le tiraillement qu'elle a éprouvée par les coiffues de l'hiver, nécessite un soin particulier. Le savon liquide au jaune d'œufe est très nécessaire pour nettoyer la tête et disposer les cheveux à recevoir les corps gras, tels que pommade, huile, crême \$c, qui tous out plus ou moins la propriété de les raire croître, en prévenir la chute, les rendre souples et les lisser.

venir la chute, les rendre souples et les lisser.

On se trouvera fort bien de l'usage de l'huile florale de Saisy, do da macassar de Rowland, do d'ours clarifiée, inodore ou parfumée, de la pommade à la moëlle de bœuf, do à la graisse d'ours, do de macassar, do des Francs, phyotrix de Guelandf batons de pommade cosmétique, &c.

Pour le trist on fera usage de la Cold Cream ou crême de limaçons; crême de Perse, qualité supérieure; do de concombres; poudre très fraiche; fécule, ou poudre de patates; crême de rose; blanc de perle; rouge surfin, en pots, en feuilles ou en vinnigre; lait de rose, &c.

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en poudre, en essence et on crême; pâte d'amandes

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaces; fabrique de moutarde créole et autres; vinaigre de l'Estragon, &c. [4 vas]

E SOUSSIGNE atlant en France taire ses achats, la l'honneur de prévenir les dames et messieurs, que son magnain sura constamment assorti de marchandisea dans sen geure, en première quatité, comme per le passé. Il attend par les première quatité, comme per le passé. Il attend par les première arrivages du Hâvre un assertiment de nouveautés.

Pandant son absense. M. Inles Reilsau, coiffeur tent se.

ment de nouveautés.

Péndant son absenge, M. Jules Boileau, coiffeur, tout ré-comment arrivé de Faris, attaché à son établissement, confectionners tous les ouvrages en cheveux qui pourront être demandés, et il ne laissera rien à désirer par le soit qu'il y portera.
Les apprenties en coiffus que l'en désirere mottre se

des unique de final Joseph. Veillen file, sont invites à les presantes de faith de catte paroisse sons dix journ,
cate santes de faith de catte paroisse sons dix journ,
cate santes de faith de saccession sent priés
et com qui pervent desire à la dite saccession sent priés
de pever d'ans le mètre de faith de saccession sent priés
de pever d'ans le mètre de faith d'anne l'entre par les charge de denner list
Passing Jefferson, le plus avril

Passing Jefferson, le plus avril

GAULHIAC, 1 mai.

Savril

LINCOLN & GREEN.

A mai

P. Armend contro Mile. Mosa.

P. Armend contro Mile. Mosa.

N vertu d'un writ de fieri Incles. A moi adressé par l'hon. G. Préval, jûge conseiller de la Cour de Cité, l'exposerai en vente, joudi; 16 mai, à 8 houspe, au bureau du marshal, rue Ste. Anne, un sofia, deux tables, un bois de iit d'ecejou, tie la porestaine, verrerie et autres articles, ministratione l'affaire sidessus. minis duns l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, maréchal.

J. A. Zunders contre G. W. Denosen.

N vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé: par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente vendredi, 10 mai, à 5 heures, sur les lieux, à l'enosignure des rues Julie et du Camp, différents parties parties parties de comptoir. neubles, savoir: tables, chaises, tablettes de comptoir, lampes, chandeliors, &a.,—saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 avril

L. DAUNOY, marshal. Thos. Blancey vs. J. Hutchinson.

Post u d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge consciller de la cour de dité, j'exposerai en vente, le S mai, à midi, à l'encoignure des res St. Louis et Chertres, un cheval gris, selle et bride, acc saisis dans dans Paffaire ci-dessus.

27 avril

L. DAUNOY, marshal.

Madame Pontatoa contre Wm. Lee.

Madame Pentalea contre Wm. Lee.

Is inclusivement, et a (mesure anglaise) deux-cent-cinquante pieds de face à la rue des Drysales, deux-cent-cinqua Louis Courard c ntre Jh. Tilus.

Louis Coirard c ntre Jh. Tilus.

N vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Clis. Gayarré, juge psésident de la cour defeité, j'exposerai en vente vendredi, 24 mai proclain, à midi, à la Bourse Mewlett, une négresse nommée Milly, saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, 24 avr l

marshal,

John Sp ars contre E. C. Merritt. N vertu d'un writ de fieri facise à moi adressé par Phon. Chs. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 8 mai, à midi au calé de Hewlett, encoignure de Chartres et St. Louis, le bail de la partie supérieure d'une maison située rue du Camp entre les rues Gravier et Poydras, occupée maintenant par US DE CITRONS—30 tierçons, jus de citons l'ère qualité, à vendre par TUYES & CO, l'avril rue Royale, No. 107. pour satisfaire un jugement dans la cause ci-dessus. 25 av L. DAUNOY, mar L. DAUNOY, marshal. Jn. A. Chenery contre Y gnacio Sarras, Joseph Webber

A GREENWICH.

Huitième avenue, près la rivière du Nord et à deux milles
de la ville de New-York.

N vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par
l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité,
p'exposersi en vente, jeudi, 9 mai, à 5 heures, dans la rue
Gravier entre Magasin et Tchoupitoulus, divers comestiles françaises dont l'une était dirigée récemment par M.
Peulact, et l'autre par le Gén. Lallemand. Il est conduit
sur les principes qui ont jusqu'ici été apprendé dans cus
lonnes tourem melaces. sur les principes qui ont jusqu'ici été approuvés dans cus institutiona.

La langues anglaise, française et espagnole y seront en seignées commé partie de l'éducation générale, par des professes commé partie de l'éducation générale, et les balances et les pois, sur les lieux au magasin bleu, 1 omptoir, et autres garnitures, saisis dans l'affaire ci-des L. DAUNOY, marshal.

R. Salann vs. L. F. F. Doricourt. N vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, l'exposerai en vente, lundi, 20 mai prochain, à midi, au cale de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un TERRAIN, siné rue Dumaine entre Bourbon et Dau-phine, mesurant 100 pieds de profondeur sur 39 pieds de nec, saisi dans la demande ci-dessus. 17 av L. DAUNOY, marshal

VENTE PAR LE MARSHAL.—Geo. Washvington vs. le capitaine Walker, du baleau à rapeur Peruvian.—En vertu d'un writ de fieri facias à moindressé par Thon. G. Préval, juge associé de la cour de cité, j'ai saisi tous les droits que peut avoir le défendeur au bateau à vapeur PERUVIAN, seu agrès et apparanz, et j'officia ledit bateau à vapeur en vente publique, à la Bourse de Hewlett, Vendredi la 17e jour de mai prochain, à midi.

15 avril L. DAUNOY, maréchal.

tention des élèves sers dirigée plus varticulièrement vers su tention des élèves sers dirigée plus varticulièrement vers su tention des élèves sers dirigée plus varticulièrement vers su magasin loué et acceptant que des nations dont ils étudieront la langue, et le principal espère pouvoir avec le temps former une classe capable de suivre avec plaisir et profit un cours de littérature du plaintif.

15 avril L. DAUNOY, marchal.

Incole d'enseignement de cette institution et il n'y se: a infligé aucua châtiment corporel.

CONDITIONS.

Le logement, la nourriture, le blanchissage, la lecture, l'évriture, les langues anglaise, française et espagnole, un course complet de mathématiques et de dessin linéaire, la nourriture, la grammaire générale, l'aisteire la géographie, l'histoire, la grammaire générale, l'aisteire lutrelle, la physique, la chimie, la minéralogie, la physiologie et la tenue des livres.

Pour le course i-dessus le prix sera par an payable.

LE DAUNOY, marchal.

Abner Estis contre le bessus à sapsur Waperly, Capitaine et propriétaire et sepagnole, un course complet de mathématiques et de dessin linéaire, la géographie, l'histoire, la grammaire générale, l'aisteire naturelle, la physique, la chimie, la minéralogie, la physiologie et la tenue des livres.

Pour le course i-dessus le prix sera par an payable.

L. C. Hutchinson tuteur de Thos. Kernsa vs. James Hon-Alley.

N vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'h m. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de In vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le paieunent des hypothèques spéciales actuellement existant sur ledit terrain, à telles époques qu'elles seront dues, la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, me credi, 24 savoir: \$190 le 20 mai 1832; \$190 le 20 mai 1833; \$190 le

12 avril

I. DAUNOY, marhal.

W. T. Thomp-on ss. Jos. Titus, Etat de la Louissane ss.
le même, the G. McMahon ss. le même.

N vertu de telle devise de fieri facias à moi ad essée par
l hon. G. Préville fage conseiller de la cour de cité,
j'exponerai en vesta; le mai prochain, à midi, au café de
llew ett, la négresse ULLE, agée de 55 ans, et son enfaut noumé Harriette; esièles de 1s l'affaire ci-dessus.
12 avril

L. DaUNOY, marshal.

E soussigné vient de recevoir par le navire Créole, les marchandises suivantes, des meilleures manufactures

du nord, savoir :
Bottines pour dames, en peau et en prunelle, brodequins en peau dedain tané, souliers et escarpins très fins à boucles, en peau de veau, qu'il vendra à des prix molérés.

J. G. ARRAIZA, rue Condé et Dumaine.

ARTICLES MILITAIRES. E soussigné offre à vendre les articles suivans, forma le surplus des équipemens de la compagnie des Dre iais. Bavon

26 Portemanteaux verts, 24 paires Aiguillettes jaunes. 23 paires Epaulettes en laine jaune,

paires Gants à la Crispin, Gibernes montées en ouivre, 25 Ceintures

7 Mors de bride plaqués, 17 paires d'étriers, 22 Dragones, 5 cormettes, 1 pièce et demie gallon jaune, 22 Garnitures de grenade, 8 Martingales, 7 Brides montées, 8 Sangles,

7 Brides montées, 8 Sangles,
8 Chabraques, 18 plaques pour poitrail,
28 Casques, 29 Sabres (fourreaux en cuivre,)
1 Selle, 5 douzaines d'Eperons, 22 paires de Fontes.
12 annes Drap jonquille, 36 do. cramoisi,
2 pièces Drap vert,
17 paires Aigles brodées (jaunes),
24 paires Patolets d'Arçon,
Ces objets sont de la incilleure qualité, et tous confectionnés en France, par commande particulières du sousci-

nnés en France, par commande particulières du soussi-E. JOHNS,

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en pondre, en essence et en crême; pâte d'amandes liquide ou en poudre, pour blanchir la peau; la célèbre cième de savon d'amandes amères, de Demarson, toujours fraiche et très odorante, si réputée pour adoucir la peau.

Four la bouche: Eau balsamique et poudre de Demarson, poudre de Ceilan, corail et opiai très trais.

Easences très fines et a toutes les odeurs, pour le mouchir, entr'autres celle si renommée appeléo Caprice de Valérie; cau-de-vic de Lavande double et ambrée, cau des Alpes; de de Cologne de toutes qualités, jusqu'au double extrait de Demarson, et le No. 24 de Marie Farina; cau de fieurs d'oranger de de rose, &c.

N. B.—Tout le monde connsit les qualités précieuses qu'acquièrent les cordiaux en vieillisse caux Régénératrice, de d'Ipahan, de des Carmes, de des 'Alpes, de des Montagnes Françaises, de Cologne, &c. en treswerent que l'on peut leur garantie avoir 5 ans de fâscon.

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaccas fabrique de montarde créole et autres; vinaigre de l'Estaron, &c.

La VUINIANE.—Cour de paroisse de la Nouvelle-Oric ans.—Je cert fie que le 8 d'avril 1833, jugement a été entré dans cette cour dans le procès de Priscilla Donaldson contre Stephen F. Donaldson, son mari.—Sur mot on de M. Jamis R. Sterrett, avocat de la demanderstrete, et sur preuve que, dans cette cour, jugement en séparation de co pse et de biens a été prononcé le 20 ju llet 1829, que deguis déciente mil-huit-cent trents-deux a été motifie au défendeur l'on peut leur garantie avoir 15 ans de flacon.

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaccas fabrique de moutarde créole et autres; vinaigre de l'Estaron, &c.

L'Estaron, &c.

L'Estaron, Ac.

L'Estaron, De la ALOUISIANE.—Cour de paroisse de la Nouvelle-Oric ans.—Je cert fie que le 8 d'avril 1833, jugement a été entré dans cette cour dans le procès de Priscilla Donaldson contre Stephen F. Donaldson, son mari, des de boutes avoir de la veril dans cet et cour rue de Chartres, No. 118. 14 av_0 P

n's pas obéi su décret de la cour, tut enjougnant du maria-ner su domicile de sa femme; Il est ordonné, adjugé et décrété que les liens du maria-ge qui existaient entre Stephen F. Danaldson et Princella Donaldsen, son épouse soient dissous, et que le défendeur paie les frais du procès.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1833.

GHS. MAURIAN, Juge.

nent enrégistré livre C. page 67. Jugement enregustre novo c. page w..
Frain de tour, \$35 621/2.
En foi de quoi j'ai signé le prétent, et y
ai apparé le secau de ladite cour à la
ville de la Nouvelle-Gridone, le 18 ai (L. B.) wril mil buit cent trente troi

ville de la recurence de la la la ville de la recurente de la la cinquante septième année de l'indépendance des litats-Unis

F. BUISSON, Dép. Grof.

Un Terrain situé en cette ville, entre les rues des Rem-parts et Bourgogne, mesurant environ 30 pieds 6 pouces de face à la rue Ste. Anne, sur 120 pieds de profondeur (mesu-re française) borné d'un côté par la proprieté de Théophile Méteurty, et de l'autre par celle de Marie-Louise Constant, consistant en une maison en bois, briquetée entre potaux, divisé en deux cabinets, une galerie et une cave et en une autre bâtisses en bois dans le fond divisée en deux cham-bres et autres bâtisses.

Conditions de la vente: mille piestres revables comp-

Conditions de la vente : mille piustres payables comp tant, et la balance en deux termes égaux de 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testames. taire, avec hypoileque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister. 19 avril

NOUR DES PREUVES Vente pur le Régister OUR DES PREUVES—Vente par le register des Testaments.—Jeudi, 93 mai 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu AUGUSTIN CHABERT n. l. les propriétés foncièciation de cette ville, étant la moitié du terrain No. 7 dans Pilet No. 75, conformément à un plan du dit foubourg, de posé en l'étude de L. F. Caire, notaire public, et mesuran

posé en l'étude de L. F. Caire, notaire public, et mesurant 30 pieds de face à la rue Buterpe, sur 120 pieds de profondeur; ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Et 20. Le quart indivise d'un flet, situé dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, et déposé en l'ésaur un plan dressé par Benjamin Buisson, et déposé en l'ésaur un plan dressé par Benjamin Buisson, et déposé en l'éstade de G. R. Stringer, notaire public; loque! dit flet est renfermé entre les rues Dryades, St. Denis et les sixième et de M. Miston et de l'autre par celle de M. Jandron avec renterme entre les rues Dryades, St. Denis et les sixieme et septième rues, et contient douze termins numérotés de 1 à 13 inclusivement, et a (mesure anglaise) deux-cent-cinquante pieds de face à la rue des Dryades, deux-cent-cinquante pieds de face à la rue St. Denis, trois-cents pieds de

le faubourg Annonciation un quart comptant, et la balance à un crédit de six, douze et dix-huit mois; et pour le quart indivise de l'ilet dans le faubourg Livaudais, six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit; le tout en billets en dossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W. F. C. DUPLESSIS Reg. 19 avril. N. B. Les actes de ventes seront passés pardevant Wm Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Coursey, notaire public, aux trais des acquereurs.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des
rai en vente à la Bourse pour compte de la succession de
feu Samuel Hart, la propriété ci-après décrite, sayoir:
Un terrain formant l'encoignure nord des tues Bienville
et Bourgogne, en cette ville mesurant soixante dux pued
de face à la première rue, sur 120 piede de profendeur. de face à la première rue, sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde (mesure française) ensemble toutes les Latisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la venie-Un tiers comptant, l'acquéren Conditions de la vente—Un tiers comptant, l'acquéreur s'obligeant à payer deux billets remis par le défunt aux premiers vendeurs de la dite propriété chacun de la somme de \$3,416 66 2-3 c., le premier payable le 17 avril 1834, et l'autre le 17 avril 1835, et la balance payable en un billet endossé à satisfaction, payable à la susdite date du 17 avril 1835, avec hypothèque spéciale je squ'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
24 avril

N. R. L'acto de vente sers presé ear devant Win Chris.

W. F. DUPLESSIS, Rég.
N. B. L'acte de vente sera passé par devant Wm. Chris
ty, notaire public, aux frais de l'acquéreurs.

OUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Samedi, 18 mai prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de seu Peter Howard, les esclaves et le terrain ciaprès décrits, savoir : Un mulatre nommé DICK, àgé d'environ 40 ans, bou

langue, ayant une hernie, et avant eu le bras cassé. Un nègre nommé MAJOR, agé d'environ 45 ans, hydropique. Et un TERRAIN dans la ville de Milnburg, No.

Et un Tressa.

12, de l'ilet No. 15.
Conditions, de la vente: Comptant.
Par ordrdre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

OUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Jeudi 23 mai 1233, à midt, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Cazenave, les esclaves et la propriété foncière fent Joseph Cazenass, ci-après décrits savoir :

ESCLAVES. Une négresse nominée Euphémie, agée d'environ 40

Un jeune nègre nommé Prosper, agé d'environ 16 ans. PROPRIETE FONCIERE.

Un termindans le bourg Divergé, sur la rive, droite du fleuve et vis-à-vis de la Nouvelle-Orléans, ce terrain fait partie d'un le t de terre désigné par le mo. 55, au plan du dit bourg et le dit terrain a (mesure française) quatre vingt lix pieds de face à la rue Patterson sur toute la profondeur jusqu'à la Levée, et est borné par la rue Bours, et fait le reste du dit terrain, sur lequel terrain il y a une maison de matire briquetée entre poteaux, et quelques autres bâtisses en très mauvais état.

en très manyais état. Conditions de la vente : Les esclaves payables à quatre et douze mois de crédit, et le terrain à un et deux ans de rédit, le tout en billets endossés à satisfaction avec hypo-

pieds 3 pouces de profondeur entre des lignes paralièles (meproductives of prototide treative designes parametes (messure anglaise.)

Conductives: 1°. L'acquéreur devra s'obliger à effectuer

avril, 4 heures, su Principal, rue Bourbon, No. 366, un bois de lit, une table, un bureau et 6 chaises de pailles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marheal.

22 mai 1834, et 8130 le 20 mai 1835;—2°. La balance payable en un billet à 6 mois de crédit, endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, rég. N. B. L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.— l'ente par le Register des Testamens.—Jeudi, 30 mai 18:3, à mid., l'exponerai en vente à la Bourse pour compte de la succession de feu Charles Couley, la propriété ci-après décrite, savoir: Un Terrain, situé au faubourg Ste. Marie, et formant l'encoignure nord-est des rues du Cirque et Girod, mesurant solvante pieds de face à la dite rue du Cirque, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la dite rue

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balan-à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paie-

ment.
Par ordre de la cour,
27 avril W. F. C. DUPLESSIS, Rég.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant G.R. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIBRS ET AUX AMATEURS DE FLEURS. Les soussignés agens de WILLIAM PRINCE ET FILS, PROPRIETAIRES DO

Jardín botanique Linnéen

d Flushing, près de Neto-York.

A NNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordesses par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactinde et deux les plus les clus les contres seront exécutés avec la plus grande exacting et de la contre de la ade et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD, agents, rue de Chartres, No. 39.

N.B. On délivrera gratis des Catologues périodiques.



CATOLICON VEGETAL DEW. W. POTTER CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER
ANS pareil pour la géérison des maladies serofuleu
ses, det douleurs et enflures des os, réurmatismes syphiliques; la faiblesse résultantée l'intempérance et de la dis
sipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le
visage, les boutons et toutes maladies cutannées. Les de
mandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine
sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour,
sont une preuve suffisante de sa supérionité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel auvois au est en vente chez les agréties. son des matadies ci-ucessus. On viente u un rousvuir an a vel envoie qui est en vente chez les agents. DUCONGE & PRYCHAUD,

18 fév.

Free de Umertres, No. 38.

ES propriétaires du faubourg Livanvais sont priée

A d'envoyer sous cachet au grefier de la Cour de Paroisse de Jefferson, quoi serait leur prix pour une certaine

tendude de terre pour faire un cinastière. Les réponses devrent être faites avant le 14 de mai.

3 mai-3

L LEBRETON BORGENOY.

EL-1700 sacs sel de Liverpool, sin déchargement du trick Tacitus, à vendre par

Free de Umertres, No. 38.

28 mars

GUESNARD & ALPUENTE

VARROSSES, CABRIOLETS

4c.—Les actes de veuve Armas, not. public, aux freis des acquéreurs.

Armas, not. public, aux freis d 18 fev. * rue de Chartres, No. 89.

VENTEL A LORDO N. AND Propriétés de Paleur à vendre

Propriétés de Inleur à vondre

PAR H. DOMINGON.

Les vendu le samedi, 15 mei, à midi, à la Bourne de

Hewlett, les Projectes veuvantes:

Trois Tolvains situés au faubourg Sts. Marie, rue Poydres, entre les rue les rue des profondeurs syant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras, sur 95 pieds 11 pouces des profondeur. Le No. 5 a 24 pieds 11 pouces des profondeur ; il existe sur les dits lots deux misons briquerées entre passance, qui sont actuéllement louées à \$65 par mois.

Un Terrain rue Gravier, entre les rues de Magusins et Tehoup toolies, quissurant 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur 35 pieds 1 pouces de face à la rue Gravier, sur 85 pie s 1 pouce de profondeur sur les dits lots deux misons briques et 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur 85 pie s 1 pouce de profondeur sur la light de la rue Tehoup toolies, quissurant 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur 35 pieds 1 pouces de face à la rue Gravier, sur 35 pieds 2 pouces de face à la rue côté; et mesurant 35 pieds 2 pouces du la la figure du fonds : il existe sur la let de deux la figure du fonds : il existe sur la let de deux la figure du fonds : il existe sur la let deux la figure du fonds : il existe sur la let deux la figure du fonds : il existe sur la let deux la figure du fonds : il existe sur la de la cour de paroisse de cette villeges et en briques, couverts en tuiles, qui se foliant ser let un ordre de la cour de paroisse de cette villege du fonds : il existe sur la de deux la figure du fonds : il existe sur la de deux la figure du fonds : il existe sur la let deux la figure du fonds : il existe sur la de la cour de paroisse de cette villege ex de face à la rue de la cour de paroisse de cette villege ex de face à la rue de la cour de paroisse de cette villege ex de face à la rue de la cour de paroisse de cette villege ex de face à la rue de la cour de paroisse de cette villege ex de face à la rue de la cour de paroisse de cette villege du fonds : il existe sur la de la cour de paroisse de cette villege de face à

Girod et Julie, désignés p r le No. 50, ayant chacun \$2 pieds de face à la rue Baronne, sur 127 pieds 10 pouces de

profondeur.

Plus—Quitre Lots de Terri, situés su faubourg La
Course, dans l'Itet No. 89, syant chacun 30 pieds de face à
la rue Bacchus, sur 120 pieds de profondeur, le dernier
fo mant encoignare des rues Bacchus et Enterpe.

Les conditions, qui s r.nt avantageus s sux acheteurs,

\$5,280 payable le fer. novembre 1833.

4,960 " " " " 4,640 " " " " 4,320 " " "

Et la balance à un an, en billets endossés à satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paie

Aussi les 4 nègres suivants: âgé de 27 ans. Wilson,

George "21"
Conditions 6 et 12 mois de crédit, en hillets endossé et youthèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de centes seront passés devant Carlisle Polock, aux frais des acheteurs.

PAR H. J. DOMINGON. L sera vendu să nedi, 11 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, les 18 TETES D'TSCLA-VES, ci-afrès déhonmes, creoles ou d puis très long dans le pays;

1. Daniel, nègre de champ, àgé de 30 ans, charretier, la boureur, pioche et bon sujet. 2. Hephony, nègre de champ, âgé de 30 ans, laboureur, pelle, moche, hâche, ne pouvant se servir d'une main de

wile, pincine, nacie, ne pouvant se servir a une main puis environ 3 ans.

3. Benson, do. âgé de 25 ans, pelle, pinche et hâche.

4. Charles, do. âgé de 26 ans, do.

5. Jeffray, do. âgé de 28 ans, do.

6. Tonny Dimba, do. âgé de 28 ans, do.

7. Bernard, créole àgé de 48 ans, laboureur, charretier 8. Honoré, tonnelier, âgé de 45 ans, ayant une bernic. 9. Etienne, âgé de 35 ans, pelle, pieche emache 10. Louis Keto, âgé de 50 ans, charretier, vendeur de

it, adonné à la boison et ayant un rhumatisme au genou 11. Ortis, agé de 45 ans, pelle, pioche et hache. Victor, agé de 22 ans, idem, aimant à boire. 13. Philémon, age de 32 ans, gardien d'animaux, mals

14 et 15. Lucie, agé de 30 ans, et son enfant Jacques, agé de 6 ans, négresse de champ.

16. Charlotte, agée de 30 aus, aimant à boire, bonne au

a up. 17. Venus, âgée de 60 ans, infirme. 18. Sannon, fou. Les vendeurs ne leur connaissent d'autres vices et ma-

ladies que ceux mentir contaissent d'autres vices et ma-ladies que ceux mentionnés costessus, mats les dits accia-ves étant vendus pour clore un intéret en commun, ils ne garantissent que le titre de proposité et font la condition expresse que l'esclave adjucé se a pour le compte de Pa-cieteur, sans droit de téciamation contre les vendeurs. Les conditions sont l'comptant, j'à 1 an, et j'à 2 ans, en bil-iets endossés et hymothèque jusqu'à parfait mémoris. icts endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acheteurs auront le droit d'escompter leurs billets à pour 100 l'an. Les actes de vente se passeront chez M:

Spour 100 l'an. Les actes de vente se passeront cher Mistringer, not pub.

PAR TRICOUS CANONGE.

Le Terrain Ao. 66, formant l'encoignure du Quay des Nayades, sur 120 pedis 4 lignes de face au Quai des Nayades, sur 120 pedis 4 lignes no profondeur et de face à la rue Felicité, 120 p de la ville, a engagé les agens de M. Jacques Doussou, à diviser en terrains et à mettre en vento-cette proprié é connue sous le nom d'habitation Doussou, formant le premier bourg Déclouet, près le fanbourg Washingten. Une postion des terrains qu'on offre à vendre, est depuis longems cultivée et offre tous les avantages qu'on peut désirer pour établir une résidence. Les terrains sont élevés et le site est parfaitement sain ; et tous les jours cette partie de la ville augmente en améliorations. On engage le public à aller visiter les lieux avant le jour de la vente ; on pourra se procurer des voitures, gratis, en s'adressant à Tricou et l'anonge, encanteurs.

Conditions payables aux lers, de mai 1834, 1835 et 1836, en trois paiements égaux; en billets en lossés à saisfaction et hypothèque jusqui'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront chez Carille Pollock, not, pub., aux frais des acquéreurs qui devront également à leurs frais, se faire mettre en possession.

4 méi



CHASSEURS-A.CHEVAL D'ORLEANS. L'ESCADRON montera-a-cheval dimanche pro-chain, 12 courant, en grande tenue, pantaion blanc, et se réunira sur la Place du cirque, à 8 heures précises du matin. Par ordre du commandant,
7 mai H. C. CAMMACK, adj.

LANCIERS D'ORLEANS, La compagnie montera a cheval, dimanche prochain, 12 du courant, à 7 heures et demic du matin et se rémira sur la place Lafayette, équipement complet, lance, e n pontalon blanc. On recommande la plus belle tenue ainsi que la présence le tous les membres de la compagnie. Par ordre du capi-

taine commandant,

X. LECOURT DE BILLOT maréchal des logis chef. E BATAILLON D'ARTILLERIE prendra les armes dimanche prochain, 12 courant, à 8 heures du matin, veste bleue et pantalon blanc. Equippement omplet. /6 mai SAUTON, adj. major, pro-tem.

PONTONIERS—3eme. Compagnie d'Artillerie,
ATTENTION!!!

A compagnie prendra les armes dimanche prochain,
12 du courant, à 3 heures précises du matin, équipe-12 du courant, à 3 heures précises du matin, équipe-ment complet, veste bleue et pantalon blanc, le lieu du ren-dez-vous est sous la maison des cours. Par ordre du capitaine,
H. DEPRE, sorg. major.

GARDES D'ORLEANS.

Par ordre du capiteine, ai THOS. BLOIS, sergent-major VOLTIGEURS D'ORLEANS, ATTENTION !!! La compagnie prendra les armes dimanche prochain, à 7 heures et demie précises du matin, en grande tenue, plumet et pentalon blanc. On se réunira au lieu ordinaire du

ablement. Par ordre du capitaine, MONDELLI pre. segient, TIRAILLEURS LOUISIANAIS,

ATTENTION!!!

A compagnie prendra les armes dimanche prochain,
12 mai, à 3 heures du matin, pour une sevue d'inspection, veste ct pantaions fasties; l'appel se fera à 8 heures un quart, les réglement seront appliqués dans toute
lour rigueur : réunion chez Bot.
7 mai C. JAQUET, segent-major. CAZADORES DE ORLEANS.

CAZADORES DE CIRLEARS.

DOR órden del capitan, la compañia tomará las armas
el domingo prócsimo, 12 del corriente, á las 6 de la
mañana y se reunirá en el paraje acostumbrado, con casaca paño, pentalon blanco y morrion con ponpon, para una
de las revistas de obligación prescritas por la ley.
7 de mayo—5

RAFAEL PEREZ, sargentol °.

A VENDRE au bassini, par los soussignés, briques à 15 à 50 ans; et l'autre nommée Marie-Juseph, agée de 50.

An feu de Pensucole, de lère, qualité, bois de charpente, à 55 ans.

Conditions—6, 12 et 16 mois de crédit en billets oridoseit le satisfaction du syndic, et hypothèques médicale imparé bois de chaunage,
quilles, brai et goudron.
GUESNARD & ALPUENTE

VENTER LENGTH PAR TRICON & CAMONOR

PAR J. LEVY & WHITING.

N vertu d'un ordre de la cour de paroisse de cette ville, il sera vendu, le 28 mai courant, au café Hewmos, débiteur abaent: L'esclacve ISAAC, agé d'environ 33 ans, acclimaté, ayant été plusieurs années dans le pays, ouvrier ploine-ment garanti contre les maladies prévues par la loi. S'est

ment garanti contre les maladies prévues par la loi. S'est absenté quelquefois et on ne le garanti pas contre le vol. Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés devant Hugu s Pédeslaux esq..., notaire public, aux frais de l'acheteur. 2 mai PAR JACOB LEVY & WHITING. sera vendu au café Hewictt, à midi, samedi 11 du

5 Actions de la presse à coton, à 4 mois de crédit en billets endossés à satisfact on.

Aussi l'osclave Fontain à 6 et 12 mois de crédit en billets Aussi i escare e comandossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à par-it naiement. 2 mai

PAR TO ICUC et CANONCE.

PAR TO ICUC et CANONCE.

L SERA vendu le mardi, 14 mai prochain, à la Bouse de Hewlett, à midi, trois terrains de valeur succescans les communes de cette ville, cesignés par les Nos 1.
2 et 3 sur un plan dressé par Joseph i ivé, voyer de la ville,
le 26 avril courant, et mesurant, au pieu anglais, conforsément au dat man. savoir: e zo avri contant, et incanant, au pieu august, mannen au dit pian, savoir.

Le No 1, soixante trois pieds onze pouces deux lig ses, face à la rue du Macais, sur cent vingt sept pieds, d.x pus-

face à la rue du Marais, sur cent vingt sept pieds, d. x pun-ces cinq lignes de profondeur.

Le No. 2, Trente deux pieds de face à la rue Jackson, entre les rues du Marais et Villeré, sur 127 pieds 10 pou-ces 5 lignes de profondeur.

Et le No. 3, contigu au précédent, 31 pieds, 11 pouces 2 lignes, face à la rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, face à la rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 5

lignes de profondeur.
Sur le No. I, se trouve une maison en bois de 32 pieds

Sur le No. 1, se trouve une maison en bois de 32 pieds sur 38, composée de 4 appartemens et d'une galerie sur le devant, de dix pieds: la maison est à six pieds d'élévation au-dessus du sol, et le bas contient deux clambies à domestiques, une cave et une enisme il y à de plus dans le fond un hangaid de soixante trois pieds, couvert en bardeaux: ce terrain est très-élevé, le propriétaire y ayant fait mettre plus de 1000 charretées de sable du fleuver la maison est iouée à buil à raison de vinet pissure par soit maison est louée à buil à raison de vingt plastres par mois pour Jusqu'au 31 juillet 1833, et elle sera vendue sujette à Conditions—Un quart comptant, et la balance à un cré-

dit de l et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et as-surés par hypothèque spéci de jusqu'à parfait paiement. Les actes de venie s ront passés par Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 avris.

Les actes de veine s. ront passés par Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR H. J. DOMINGON.

L'NDI, 27 mai prochain, il sera vendu à la Nouvelle-des Pieuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Criéans, sons la date du 23 avril 1833, les propriétés suivantes, dont un tiers indivis appartient à la succession Frédéric Ladiande, alins de Lallance, décédé.

10 TERRAINS situés dans la paroisse Jefferson, faubourg Reliqueuses, dans l'ilet No. 6, comme suit : le Terrain No. 18, formant l'encorgnure du Quai, des Dryades et de la rue St. André, inssurant 42 pieds 6 pouces de face sur la première et 120 pieds 2 pouces de profondeur, et de face à la seconde; 120 pieds sur la ligne qui le divise du Terrain No. 58, ayant sur la ligne du fond 49 p.eds 4 pouces 4 l.

Le Terrain, No. 58, contigu au précédent, ayant 30 piels de face au Quai des Drayades, sur 120 pieds de profondeur.

Les Terrains Nos. 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65, ayant les meines dimensions que le Terrain No. 58, et faisant face an Quai des Navades.

UNE HABITATION Etablie en sucrerie, située dans la dite paroisse, à 18 nilles de la Nouvelle-Orléans. La dite habitation nusure milles de la Nouvelle-Oriéans. La dite habitation mesure 20 arpents de chaque côté du bayou-aux-houlé, sur 40 de profondeur. Il existe rur cette teire deux grands canaux d'égout. l'un tombant dans le lac Borgne; elle est tiér-productive, facile à travailler et également couvenable à la culture du coton. Les établissements qui sont nouvellement bâtis, consistent, i c. en deux Mausoffs de maître, une à étage située au centre de l'habitation, l'autre à la borne miétieure; Sacrerie et Purgene en briques, avec une anchine à vapeur anglaise, à luquelle est adaptée une seie; Esmie pour 40 chevaux et Grenier suffisant pour loger le fourage de l'année, Magasin sur soles pouvant contenir einq ou six unile barils de mais, remies, néputal, piggonnier, poufailler et cabanés à nègres. Tous les dits pigeonnier, poulailler et cabanes à nègres. Tous les dis établissements sont en ton état et pour la plupart reufs.— Il y a cent-cinquante arpents de souches d'un an, et centsoixante-dix arpents de plant, ce qui présage une belle écolte. Cette terre est sans contredit la plus belle de la

Terre-aux-Beufe. Terie-aux-Benfs.
Vingf-quatre Chevaux anglais en bon état, un Cheval ciéole et quatre Mulets, cinq paires de Benfs domptes, 3 dito bruts, trois Tanreaux, buit Vaches et leurs suivants 2 dito sans veau, 2 Taures pleines, 54 Moutons. 20 gros Cochons et 30 petits, 8 grandes Charrettes avec reuce du nord, neuves, une petite dito, 8 grandes Charries, et une petite, 2 paires de Ruelles, 7 Montures de charrues, 30 Hâches, 23 Pelles, 60 Pioches; en un mot, tous les Outifs Vactories nécessaires à l'exploitation d'une habitation. Aratomes necessaires à l'exploitation d'une habitation-

La dite habitation sera, conformément à la délibération de l'assemblée de famille des mineurs susnommés, criés avec tous les outils aratoires, animaux, charrettes et autres ccessoires (les nègres exceptés) à un, deux, trois, quatre accessories (tes negres exceptes) a un, deux, trois, quatre et cinq ans de terme; et au cas où à ces conditions elle ne serait pas vendue, elle sera immédiatement recriée avec LES ESCLAVES, au nombre de cinquante-trois, et vendue aux conditions suivantes : dix-mille pia res comptant; le reste à un, deux, trois, quatre et cinq ans de terme, en billets endossés et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, lea billets domiciliés à la Banque de la Louisiane.
Les personnes qui desireraient visiter l'habitation sont invitées à se présenter sur les lieux, où on leur fermina tous les renseignemens qu'elles pourraient désirer. 22 avril-12, 8 218 411

GARDES PORLEANS,

ATTENTION!!!

A compagnie prendra lea armes le dimanche 12 du courant, à 8 heures précises du matin, pour une revue d'obligation—uniforme complet, veste bleue et pantalon flaique d'obligation—enforme complet, veste bleue et pantalon flaique d'obligation—enforme complet, veste bleue et pantalon flaique des rues Toulouse et Bou gogne, et mestrat un chacuné des rues 120 pieds français. Sur lemistrat aviste un grande hâtise en briques donnant sur dit lot il existe un grande bâtia e en briques donnant sur les deux rues et divi-é en quatre magisins, lesqueis pro-duis nt dans ce mouent \$1680 par un de loyer et sont tou-Le présent lot de terre est sujet envers la corporation de

cette ville à une rento unuelle de quate vingt ouze piasiren sur un capital de \$1920. On vendra le toet ensemble d'après le plan de M. Zim-ple, déposé à la Bourse. Conditions—\$4.09 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en bille te endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'u perfait pai ment. qu'u parfait pai: ment.

PAR H. J. DOMINGON. PAR H. J. DOMINGUN.

L sera vendu à la Bourse de Hewlett le vendredi 17 mai prochain, à midi précia, d'ordre de la Cour du premier district et au nom de F. H. Petitpain, syndic des créanciers de Juan Vivas, les propriétés ci-dessous désignées, abandonnées par lui à ses créanciers.

1º. Un emplacement situé au faubourg Marigny, faisant partie du terrain désigné sous le No. 258, formant l'excoignure de la place Washington, et mesurant 60 pieds de face à la rue des Grands Hommes et 160 pieds de face à la rue des Français, ensemble avec les édifices qui a'y romavant

trouvent 2°. Deux mégresson,—l'une nommée Suckney, âgée de

à la satisfaction du syndic, et hypothèque spéciale jusqu' Les actes de vente seront passis en Niuse de Félix Armas, not. public, aux frais des acquéreurs.

KENNEDY & DUCHAMP